

Évolution du marché : Zinc et ouvrages en zinc (CN 79) — 2015–2025

Introduction

Le présent rapport analyse l'évolution des échanges extérieurs de l'Union européenne pour le code douanier CN 79 (zinc et ouvrages en zinc) sur la période 2015-2025. Les données, issues du tableau de bord du commerce de l'UE Vue d'ensemble du commerce, montrent une transformation profonde de la position commerciale européenne. L'UE est passée d'un quasi-équilibre à un excédent structurel important, tout en redéployant ses partenariats et en faisant face à des chocs de prix marqués. Les trois sections qui suivent détaillent les principales dynamiques observées.

De la dépendance aux importations à un excédent commercial record

Le solde commercial se renverse et atteint un niveau historiquement élevé après 2021, porté par la progression des volumes exportés et la fermeté des prix

Le commerce extérieur de l'UE pour le zinc s'est profondément modifié entre 2015 et 2025. La valeur des exportations est passée de 1,008 milliard d'euros à 1,743 milliard (+72,8 %), tandis que celle des importations n'a augmenté que de 795,6 millions à 901,9 millions (+13,4 %). Conséquence directe, le solde commercial, qui affichait un excédent modeste de 212,8 millions en 2015, s'est envolé à 840,9 millions en 2025, après avoir culminé à plus de 1,027 milliard en 2022. L'UE est ainsi devenue un exportateur net structurel dans ce secteur.

Ce renversement s'explique avant tout par les volumes : les quantités exportées ont crû de 484,3 milliers de tonnes à 609,9 milliers (+25,9 %), alors que les quantités importées ont reculé de 342,1 milliers à 263,4 milliers de tonnes (–23,0 %). Les prix unitaires ont également joué un rôle favorable, le prix moyen à l'exportation augmentant de 2 082 €/t à 2 857 €/t (+37,2 %), tandis que le prix à l'importation progressait de 2 325 €/t à 3 424 €/t (+47,2 %). La hausse commune des prix a amplifié l'excédent en valeur, mais l'essentiel du mouvement provient du différentiel de volumes.

Les exportations de zinc sous forme brute (7901) sont le moteur de la croissance, tandis que les importations reculent, renforçant l'autonomie de l'Union

L'examen par segment de produit confirme que le zinc sous forme brute (code 7901) domine largement les échanges. En volume, les exportations de cette catégorie sont passées de 340,3 milliers de tonnes en 2015 à 467,3 milliers en 2025, soit une progression de plus de 37 %, représentant l'essentiel du gain total des exportations (voir le détail par produit : Comparaison des sous-produits). À l'inverse, les importations de 7901 ont chuté de 282,4 milliers de tonnes à 208,3 milliers (–26,2 %), ce qui signifie que l'UE couvre une part croissante de ses besoins en zinc brut par sa propre production ou par des flux intra-UE. Les autres segments, notamment les poussières et poudres (7903) et les ouvrages en zinc (7907), enregistrent des progressions plus modérées mais contribuent à la diversification de la valeur exportée.

La production européenne de zinc augmente en volume, mais sa valeur diminue, révélant une sensibilité aux prix mondiaux

Parallèlement au commerce extérieur, la production de l'UE (en quantité) pour l'ensemble du code 79 a crû de 2,68 milliards de kg en 2015 à 3,12 milliards en 2024 (+16,6 %) (Volumen de production). En revanche, la valeur de cette production a reculé de 6,69 milliards d'euros à 6,10 milliards (–8,8 %) sur la même période, sous l'effet de la baisse des prix du zinc après les pics de 2022. Cette décorrélation entre volumes et valeur confirme que l'industrie européenne du zinc a augmenté ses capacités physiques tout en restant exposée aux fluctuations des cours mondiaux.

Un redéploiement majeur des partenaires commerciaux au profit de la Turquie, de l'Inde et de Singapour

Les exportations vers la Chine et les États-Unis se contractent fortement, tandis que la Turquie s'impose comme le premier client de l'UE

La carte des débouchés à l'exportation du zinc européen s'est radicalement transformée en dix ans. Les livraisons vers la Chine ont chuté de 87,6 millions d'euros en 2015 à 33,5 millions en 2025 (–61,8 %), et celles vers les États-Unis de 243,4 millions à 78,3 millions (–67,8 %). Partenaires principaux. À l'opposé, la Turquie a doublé sa part, passant de 145,5 millions en 2015 à 408,5 millions en 2025 (+180,7 %), devenant de loin le premier marché d'exportation. L'Inde a connu une envolée encore plus spectaculaire (de 21,3 millions à 115,4 millions, +441,9 %), tout comme Singapour (de 13,5 millions à 90,7 millions, +572,8 %), bien que les flux vers ce dernier aient été extrêmement volatils (pic à

284,6 millions en 2023 suivi d'un reflux). Le Royaume-Uni, bien que restant un partenaire important, n'affiche qu'une progression modeste (+12,6 %), autour de 93,4 millions en 2025.

Du côté des importations, la Norvège et le Pérou confortent leur position dominante, tandis que le Royaume-Uni, le Mexique, la Namibie et le Kazakhstan s'effacent

La structure des fournisseurs s'est également concentrée. Les importations en provenance de Norvège, déjà premier fournisseur, ont presque doublé, passant de 186,4 millions d'euros en 2015 à 358,7 millions en 2025 (+92,4 %). Le Pérou suit une trajectoire comparable, de 166,3 millions à 237,2 millions (+42,6 %), les deux pays représentant ensemble environ les deux tiers des importations totales en 2025. À l'inverse, plusieurs fournisseurs historiques ont vu leurs flux s'effondrer : le Royaume-Uni est passé de 125,0 millions à 34,9 millions (−72,1 %), le Mexique de 48,6 millions à 15,4 millions (−68,3 %), et surtout la Namibie et le Kazakhstan, dont les exportations vers l'UE sont quasiment tombées à zéro après avoir dépassé 150 millions au milieu de la période (−99,3 % et −99,9 % respectivement). L'Inde, malgré une hausse relative de 155,4 %, ne pèse que 12 millions en 2025 et demeure marginale. Par conséquent, l'indice de concentration Herfindahl-Hirschman (HHI) des importations a augmenté de 64,1 % entre 2015 et 2025, traduisant un resserrement des sources d'approvisionnement (Concentration HHI).

La concentration des importations s'accroît, alors que la diversification des débouchés à l'export s'améliore

Si la concentration des importations s'est accrue (HHI passant de 1 536 à 2 520), celle des exportations a au contraire diminué (−25,3 % sur la période), le HHI export tombant de 1 105 à 826. Plusieurs États membres se distinguent comme des plateformes exportatrices majeures : l'Espagne, dont les ventes sont passées de 387 millions à 730 millions d'euros (+88,5 %), la Belgique (165 millions à 305 millions, +84,7 %) et, dans une moindre mesure, l'Allemagne (167 millions à 213 millions, +27,8 %) Principaux déclarants. Les Pays-Bas jouent également un rôle d'importateur-réexportateur important, avec des importations de 316,4 millions et des exportations de 123,6 millions en 2025.

Des chocs de prix récurrents et une volatilité élevée sur les marchés d'approvisionnement et de destination

Les flambées des prix du zinc en 2017 et en 2022 ont provoqué des ruptures dans les flux, notamment avec le Mexique, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis

L'analyse des chocs détectés fait apparaître plusieurs événements de prix anormaux. En 2017, un choc haussier de près de 40 % du prix unitaire a été observé à l'importation depuis le Mexique, associé à une perturbation des volumes, tandis que les importations en provenance du Pérou ont également subi une hausse de prix de 43 % cette année-là (Chocs détectés). En 2022, les exportations vers l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont enregistré des pics de prix de respectivement +380 % et +215 %, avec un effondrement concomitant des volumes, symptomatique de la flambée mondiale du zinc liée aux tensions énergétiques et à la guerre en Ukraine. Un choc similaire a frappé les exportations vers la Suisse la même année (+60 % de prix). Ces épisodes illustrent la sensibilité des flux de zinc aux retournements brutaux des marchés internationaux.

La volatilité des approvisionnements en provenance d'Inde, du Kazakhstan et de Namibie révèle la fragilité de certaines sources, tandis que la Norvège et le Pérou offrent une relative stabilité

Les coefficients de variation des volumes importés confirment ce contraste. L'Inde (CV de 2,52), le Kazakhstan (1,41) et la Namibie (0,95) affichent une instabilité extrême, leurs fournitures s'étant souvent interrompues ou effondrées d'une année sur l'autre (Volatilité des flux). À l'inverse, la Norvège (CV 0,11) et le Pérou (0,12) garantissent des volumes d'importation très réguliers, ce qui conforte leur rôle de piliers de l'approvisionnement européen. Du côté des exportations, la Chine (CV 1,31) et Singapour (1,47) se distinguent par une très forte volatilité, reflétant des à-coups ponctuels de la demande, tandis que le Royaume-Uni (0,29) et l'Égypte (0,26) apparaissent comme des débouchés stables.

La spécialisation des États membres dans le zinc s'accroît, avec la Finlande, la Bulgarie et l'Espagne en tête, renforçant la capacité d'exportation de l'Union

L'examen des avantages comparatifs révélés (RSCA) en 2025 montre que la Finlande (RSCA de 0,85) est de très loin l'État le plus spécialisé dans le zinc, loin devant la Bulgarie (0,49), la Belgique (0,39), les Pays-Bas (0,26) et l'Espagne (0,18) Indices de spécialisation. Ce sont précisément ces pays qui assurent l'essentiel des exportations de l'UE, confirmant que l'avantage exportateur est concentré sur un petit nombre de producteurs. En outre, la propension à exporter (part des exportations dans la valeur de la production)

est passée de 9,4 % en 2015 à 29,3 % en 2024 Propension à exporter. Cette progression de plus de 200 % du taux d'exportation signifie que l'industrie européenne du zinc est de plus en plus tournée vers les marchés extérieurs, réduisant la dépendance nette aux importations, tombée à -17,3 % en 2024 (Dépendance nette aux importations).

Conclusion

En l'espace de dix ans, l'Union européenne a profondément modifié sa position sur le marché mondial du zinc. D'un quasi-équilibre en 2015, elle est devenue un exportateur net significatif, générant un excédent commercial de plus de 840 millions d'euros en 2025. Ce basculement repose sur une hausse des volumes exportés de zinc brut, une diminution des importations et une progression de la production intérieure. La géographie des partenaires a été entièrement reconfigurée : la Turquie, l'Inde et Singapour ont remplacé la Chine et les États-Unis comme principaux clients, tandis que la Norvège et le Pérou assurent désormais l'essentiel des approvisionnements, au détriment de fournisseurs historiques devenus marginaux. Cependant, cette nouvelle configuration n'est pas sans risques : la volatilité des prix et les chocs soudains, comme ceux de 2022, rappellent la vulnérabilité de la filière aux aléas des marchés mondiaux. La concentration des sources d'importation et la forte spécialisation de quelques États membres dans l'exportation constituent des défis à surveiller pour garantir la résilience de la chaîne d'approvisionnement européenne en zinc.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.